



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE DOSSIER DE CANDIDATURE – ANNEE DE CESURE

A déposer entre le 1^{er} et le 31/10 (délai impératif)

Pour une césure au second semestre de l'année en cours

Numéro étudiant	:	
Formation actuelle	:	
NOM	:	
Prénom(s)	:	
Date de naissance	:	
Nationalité	:	
Adresse	:	
Code postal	:	
Commune	:	
Téléphone fixe	:	
Téléphone portable	:	
Adresse électronique (obligatoire pour le suivi de la demande)	:	@

Pièces à joindre :

- lettre de motivation détaillant le projet et précisant le lien avec la formation en cours ou visée
- curriculum vitae
- attestation d'avis favorable de la structure d'accueil
- copie d'une pièce d'identité
- attestation d'inscription à l'université de Bourgogne

Formation à laquelle l'étudiant.e souhaite accéder après l'année de césure :

Intitulé

Etablissement

**Avis du Pôle
International en cas
de projet de mobilité
internationale**

Favorable

Non favorable

Si non favorable, autre dispositif proposé :

Nom de l'accueillant.e au sein du Pôle RI :

**Avis de l'équipe
pédagogique**

Favorable

Favorable sous conditions. Préciser les conditions :

Non favorable. Préciser les motifs :

A

Le

Signataires :

CONTRAT PEDAGOGIQUE

Référent uB pour le suivi

Nom :

Téléphone :

Mail :

Obligations de l'étudiant.e :

A l'issue de la période de césure, l'étudiant.e rédige un rapport sur l'expérience réalisée au cours de la période de césure, rapport comportant une analyse des compétences et connaissances acquises.

Signature de l'étudiant.e :